


Fiche à compléter en majuscules et à retourner dûment rempli au :

 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SPANC	<p>Service Assainissement Communautaire</p> <p>Tulle agglo // 7 impasse Sylvain Combes 19000 TULLE Tél. : 05 55 20 54 08 (choix 2) assainissement@tulleagglo.fr // www.tulleagglo.fr</p>
--	---

Délai d'intervention : 30 jours ouvrés à partir de la date de réception de la demande

Objet de la demande

Informations concernant la situation du bien au regard du zonage d'assainissement
(Réponse administrative ne faisant pas l'objet d'une tarification)

ou

Contrôle du raccordement à l'assainissement collectif
(Le coût forfaitaire du contrôle est fixé à 124.30 € TTC - tarif 2024)

Redevable : Demandeur Propriétaire

Demandeur : Notaire Agence Immobilière Propriétaire

Nom (ou raison sociale) : Prénom :

Adresse principale :

CP : Commune :

N° SIRET :

Tél. : ... / ... / ... / ... / ... Tél. portable : ... / ... / ... / ... / ... Adresse mail :

Propriétaire (vendeur) ou gérant de l'indivision

Nom (ou raison sociale) : Prénom :

Adresse principale :

CP : Commune :

N° SIRET :

Tél. : ... / ... / ... / ... / ... Tél. portable : ... / ... / ... / ... / ... Adresse mail :

N° Abonné au service assainissement pour le bien concerné par la demande (disponible sur la facture assainissement éditée par Tulle agglo) :

Acquéreur éventuel

Nom (ou raison sociale) : Prénom :

Adresse principale :

CP : Commune :

Tél. : ... / ... / ... / ... / ... Tél. portable : ... / ... / ... / ... / ... Adresse mail :

Bien Immobilier

Adresse :

CP : Commune :

Réf. cadastrale (Joindre un plan de situation) : **Section** : **Parcelle(s) n°** :

Année de construction de l'immeuble :

Année de réalisation du raccordement :

Date(s) prévue(s) de signature :

Compromis : ... / ... / ... Acte de vente : ... / ... / ...

Caractéristiques de l'immeuble :

Maison d'habitation individuelle Autre – Préciser :

➔ Nombre de logement(s) : ➔ Nombre d'habitants :

➔ Nombre de pièces principales* : dont nombre de chambres :

➔ Nombre de WC : ➔ Nombre de salle de bains :

➔ Nombre de buanderie : ➔ Nombre de cuisines :

* Une pièce principale est une pièce sèche destinée au séjour ou au sommeil d'une surface minimale de 7 m² munie d'un ouvrant donnant sur l'extérieur. Les cuisines, salles de bain et WC ne sont pas des pièces principales.

Existe-t-il des ouvrages particuliers (fosse septique, bac dégraisseur, puit perdu...) ?

Non Ne sait pas Oui – Préciser :

Les ouvrages devront être rendus accessibles lors de la visite, dégager les accès mais les regards doivent rester fermés pour la sécurité.

LE PROPRIETAIRE certifie exact les renseignements fournis, sera présent (ou représenté par M. tél : ou agence : mandat n° : du : ... / ... / tél :) et autorise les agents du service à pénétrer dans la propriété pour leurs missions de contrôle technique de l'assainissement collectif.

Fait à Le ... / ... /

Signature du propriétaire (obligatoire) :

Signature du représentant :